

## Observations sur les réaménagements de l'orthographe en France et en Allemagne.

Conférence prononcée par M. Jean-Marie Zemb  
(mercredi 7 février 2001 au Palais de l'Institut)

*« Quiconque ne prend pas l'orthographe au sérieux souffre de cécité mentale (= Bedeutungsblindheit) ».  
Ludwig Wittgenstein (1889-1951)*



Photos Collège de France (J.-P. Martin)

### I

Les tentatives récentes de réaménagement de l'orthographe en France et en Allemagne se ressemblent par la motivation et diffèrent par l'exécution. Traitent de leur bilan de nombreux ouvrages et articles de revues, sans compter une masse innombrable d'éditoriaux, de tribunes libres et autres courriers de lecteurs. La plupart des émissions de radio et de télévision qui leur sont consacrées paraissent toutefois très apologétiques, même quand elles comprennent des débats.

Dans les deux pays, les réformes bénéficient d'une grande bienveillance

des autorités, lesquelles tardent à tenir compte des arguments des opposants. Les connotations idéologiques sont souvent massives et subtiles à la fois : ne s'opposeraient aux soi-disant progressistes que des conservateurs larvés, mais lorsque l'opinion et l'usage se montrent réfractaires, les promoteurs des réformes se montrent condescendants : si le peuple ne suit ses meneurs et ses experts, ceux-ci céderont au nom de l'axiome de la prépondérance de l'opinion publique, mais non pas sans regretter le manque de maturité des masses.

La dialectique de tels revirements n'est pas le privilège de tel ou tel pays. Dans le *Dossier* présenté par LE FRANÇAIS DANS LE MONDE, "*Orthographe : la faute à qui on apprend* ainsi que certaines mesures, par exemple le mouvement autorisant les soudures, auraient été bien suivies, mais que d'autres, par exemple le déplacement du tréma, auraient échoué... En Allemagne, après avoir invoqué les nécessités des futures "machines", les adversaires les plus acharnés de l'initiale majuscule des substantifs n'ont pas modifié leur conclusion lorsque la prétendue contrainte s'effondra et que l'on s'aperçut que l'ASCII, loin de neutraliser l'opposition entre majuscules et minuscules, permettait de l'exploiter avantageusement ; ils renversèrent la majeure en *machina delenda est*, afin de maintenir la conclusion : en supprimant la majuscule, nous nous déferons de la servitude mécanique.

Une variante idéologique non déguisée consista dans la revendication de l'égalité des mots (les substantifs s'appellent en allemand scolaire *Hauptwörter*, soit 'mots principaux', 'dominants'). Cette revendication "radicale" risquant de choquer, ses promoteurs la baptisèrent "modérée". La décapitation des substantifs fut alors décidée à l'unanimité [*sic*] avant d'être récusée. Les auteurs de cette révolution avortée gardèrent néanmoins le pouvoir, se contentant de proposer un nouveau projet, lequel ... multiplia les majuscules !

Ce virage anabaptiste mit en évidence l'incompatibilité de deux tendances : d'une part celle de la fracture culturelle — voire de la rupture définitive du "nouvel homme" avec les normes sociales du "passé", et notamment avec les compétences critiques des Lumières — par l'autodafé de la Révolution culturelle, et d'autre part celle des partisans de l'évolution qui estimaient le moment venu de réadapter l'écriture sans heurts majeurs, la somme des ajustements étant devenue assez importante pour justifier quelques rectifications tout en restant assez modeste pour qu'il n'y ait pas lieu de parler de *révolution* ou simplement de *réforme*. C'est ainsi que, finalement, l'amendement de quelques règles devait et pouvait préserver des pyromanes le patrimoine de la lecture par divers contre-feux locaux.

Il faut reconnaître que les vents avaient opportunément tourné, puis faibli. Tandis que certains meneurs s'étaient eux aussi opportunément rangés, d'autres rongèrent leur frein en attendant le grand chambardement d'après-demain et concluant à cette fin une alliance provisoire avec les adversaires

déclarés des “réformettes” en cours. La crise des carburants, la perte de la maîtrise de l'alimentation et la dégénérescence des idéologies dominantes, sans compter les séismes éthiques qui ébranlèrent les structures sociales, à commencer par celles de la famille, n'étaient pas propices à la poursuite du “*même [!], combat*”, sans oublier, s'agissant des pays de langue allemande, la nouvelle ruée vers l'or des nouveaux ‘dicos’. Enfin, il semble bien qu'au début de 2001, la réouverture officielle du chantier à Berlin ranime un débat qui n'est pas du tout une querelle d'Allemands et qui fait craindre aux modérés le retour de revendications carrément désastreuses.

Si les divers remaniements n'étaient pas les mêmes en France et en Allemagne, le contexte idéologique dont étaient issus les projets de réforme était largement commun à leurs auteurs. En ce qui concerne les procédures, il est sans doute exagéré de dire que cette nouvelle vraie fausse Querelle des Anciens et des Modernes mit la France “à feu et à sang”, il est indéniable que dans les pays germanophones, l'armistice *actuel/actuelle* — le substantif étaient d'abord féminin — de cette Guerre de Trente Ans n'est qu'un leurre : dans l'Europe germanophone, les ouvrages savants et les livres de vulgarisation se comptent par douzaines, les articles de revues *scientifiques*, politiques et didactiques par centaines, tandis que dans la presse — dans les grands journaux comme dans les journaux locaux — les éditoriaux, les chroniques, les commentaires et les caricatures foisonnent par milliers tout en remâchant les mêmes arguments.

Dans les pays francophones, l'intervention apaisante de l'Académie française et la technicité des concepteurs et des conseillers officiellement délégués limita les dégâts autant que les ambitions. Maurice Druon ne déclara pas la guerre à l'accent circonflexe en tant que tel, mais seulement aux signes diacritiques *inutiles* (et partant à terme nuisibles). Que la notion d'utilité soit aussi difficile à cerner qu'à définir, il l'ignorait d'autant moins qu'il demeurerait fidèlement convaincu que le dernier mot resterait à l'*usage*. À la place d'[o]ukases, le *Journal Officiel* publia des *recommandations* à l'usage des lexicographes ; liberté d'appréciation fut laissée aux dictionnaires et aux auteurs de “logiciels correcteurs”. Au bout de dix ans, les statisticiens peuvent déjà décrire des tendances à adopter tel ou tel type de rectification, et les concurrents du *Dico d'or* ne pourraient sans doute pas produire “sans fautes(s)” deux versions différentes de la même *Dictée nationale*, l'une selon les règles anciennes et l'autre selon les règles nouvelles. Le comparatiste notera que si les difficultés de l'orthographe sont plus nombreuses et plus déroutantes en francophonie qu'en germanophonie, les rectifications proposées sont inversement proportionnelles quant à leur incidence, minime en français, envahissante en allemand, même si les chiffres produits dans les prétoires oscillent pareillement dans les deux cas entre 400 et 3000.

On se serait attendu à des mesures contraignantes dans un pays centralisé et à des décisions décentralisées dans des pays plus ou moins fédéraux. Ce fut le contraire qui se produisit.

À s'en tenir au partenaire démographiquement et économiquement le plus important, l'Allemagne — bien que les congrès communs se fussent tenus à Vienne —, l'absence d'une autorité fédérale se fait cruellement sentir. Quelques rares activistes de la réforme (généralement extra-universitaires) ne furent délégués qu'après-coup [*sic*] par la conférence des ministres de l'École, voire des Cultes, des *Länder*, et ce au nom de la souveraineté constitutionnelle de ces Régions en matière culturelle. En l'occurrence, cette souveraineté est tellement vague que les gouvernements régionaux se fixèrent comme règle l'unanimité. Les effets pervers de cette décision — que les uns considèrent comme une tactique d'efficacité et d'autres comme une stratégie de subversion — ne se firent pas attendre : pour ne pas paraître “conservateurs”, des anti-révolutionnaires déclarés prirent ouvertement position en faveur de la réforme et signèrent, avec neuf mois de retard (au demeurant très intéressants) et après quelques aménagements symboliques, la déclaration d'intentions du 1er juillet 1996 qui devait contraindre l'école à enseigner la nouvelle orthographe tout en garantissant à la population non scolaire, à savoir aux Lettres et aux Sciences, à la presse et aux parents (et aux examinateurs) le droit de lire et d'écrire, et d'imprimer (mais non de corriger) selon l'orthographe pratiquée au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, mais seulement jusqu'au 31 juillet 2005 (article II). Le septennat expérimental devait se clore par une double mesure qui le rendit encore — en pratique et en théorie — plus absurde, à savoir l'abolition de l'orthographe ancienne et son remplacement non par l'orthographe nouvelle dont les règles figurent dans le texte annexé à la déclaration solennelle de 1996, à savoir le recueil de règles issu des Troisièmes Entretiens de Vienne du 22 ou 24 novembre 1994, par une *nouvelle* Nouvelle Orthographe, laquelle résulterait des adaptations (article III et dernier) qui auront alors paru opportunes (mais dont curieusement les autorités politiques, au demeurant incompétentes, prévoyaient que le volume serait insignifiant).

Devant le raz-de-marée ou [raz de marée] de l'opinion des gens informés [de tous bords !], praticiens autant que théoriciens, des reculades d'une autorité en voie de s'adjuger les prérogatives d'une véritable Académie allemande semblent se faire jour en l'an 2000, laissant entendre que les arrangements prévus à l'article III (et dernier) de la Déclaration pourraient intervenir avant 2005, de même que les *nouveaux* Nouveaux Dictionnaires commencent à reprendre leur liberté dans l'application de plusieurs règles au demeurant inapplicables. Dénoncer les contradictions d'une entreprise n'est plus considéré comme une preuve de manque d'esprit civique ou d'incontinence polémique. Mais cette escalade sur l'échelle de la subsidiarité revigore aussi les espoirs des radicaux déçus. On comprendra que dans ces conditions, il n'est pas possible d'établir des bilans définitifs et de comparer des évolutions parallèles achevées.

On pourrait estimer que la différence qui oppose les deux langues tant dans le rapport de l'écriture par rapport à leur prononciation que dans l'état de leurs structures d'accueil et de développement rende *a priori* vaine toute comparaison sérieuse des réformes française et allemande qui voudrait se dispenser de prendre en considération les réformes espagnole et néerlandaise ainsi que la non-réforme anglaise. Néanmoins, les deux réformes en cours s'appliquent à quelques champs d'application similaires, mais s'inspirent d'une mentalité faite de convictions, d'espoirs et de préjugés, de sorte que bien des mesures préconisées par les réformateurs s'éclairent par des <axiomes d'opinion> implicites de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

Ne menaçait plus vraiment l'*ortograf fonétic*, car la phonologie avait ruiné les prétentions de la phonétique en les relativisant méthodiquement, nonobstant quelques aménagements mineurs et peu nombreux. En revanche, la sémantique de la *langue* se trouvait négligée par rapport à celle de la *parole*, et ce jusqu'à la contestation d'un *sens* commun des mots en-deçà ou au-delà de leurs usages particuliers. Enfin, la proclamation emphatique du "troisième âge" de la communication — après le règne de la parole et le gouvernement de l'imprimerie, l'empire de l'ordinateur — favorisait la désaffection des instituteurs, des inspecteurs et des cabinets de leurs ministres de tutelle pour le ci-devant B-A-BA de l'apprentissage de l'écriture et de la lecture au profit de méthodes dites globalement *globales*, lesquelles ne cessent d'augmenter l'illettrisme de nos jours, alors qu'une étude plus attentive de la perception de la *Gestalt* les aurait condamnées sans appel. La perception quasi instantanée des séquences graphiques suppose en effet une grande accoutumance à l'association différenciée de leurs éléments. Ne vouloir voir qu'une *Gestalt* unitaire condamne à ne plus identifier telle ou telle *Gestalt* similaire.

Comme en matière de monnaie, la fausse chasse la bonne. Le rébus perpétuel empêche de lire vite, puis dégoûte de lire. Non que l'orthographe réformée ne puisse être apprise et maîtrisée, mais elle ne saurait l'être en commençant par la fin. Le pilotage d'une voiture de course suppose une accoutumance progressive au freinage et à l'accélération dans les virages, et si possible par une longue 'conduite accompagnée' (par exemple la dictée).

Or, en France encore plus qu'en Allemagne, compétences et performances orthographiques ne cessent de décroître, entraînant une discrimination des milieux trop défavorisés pour pouvoir compenser un enseignement déficient. En quelques années, cette vague d'inculture a atteint le premier cycle de l'enseignement supérieur, le recrutement et la formation des instituteurs, de sorte qu'on ne peut guère attendre des enseignants qu'ils enseignent ce qu'ils n'ont pas appris. Techniquement, la réforme de l'orthographe n'y est presque pour rien, encore que la prolifération des variantes n'en soit pas très heureuse. Tant qu'à faire, on aurait préféré l'abandon des rivales de la *pagaille* que sont la

*pagaie* et la *pagaye* ou la cessation de la tolérance, préconisée par le consensus de la séance du 19 mars 1977 de la commission orthographique de la *Gesellschaft für deutsche Sprache*, pour les trois signifiants d'un même signifié que sont *in Acht nehmen*, *in acht nehmen* et *inachtnehmen*.

En Allemagne, l'accueil des mesures retenues auprès des lettrés (écrivains en tête), autant pour les changements que pour les tolérances plus ou moins provisoires fut mitigé, voire glacial, si l'on excepte les témoignages complaisants et parfois enthousiastes délivrés par des fonctionnaires dont la carrière dépend de ministres manifestement crédules. En France, on se mit à observer simplement l'ampleur et le rythme de l'adoption des diverses modifications dans les divers dictionnaires indépendants. Dire que, auparavant, l'affaire avait mis la France à feu et à sang paraît aussi exagéré que réduire à une simple querelle d'Allemands la discussion qui se poursuit dans les régions germanophones d'Europe et sur laquelle pèse encore l'ambition langagièrement schismatique de l'ex-RDA.

\*

La *pensée* ne se limitant pas à coder et à décoder quelques *signes*, la coïncidence du *signifiant* avec le *signifié* est au sens propre la plus *utopique* des naïvetés. L'écrit n'est pas la reproduction visuelle de la communication sonore (et gestuelle). Les moyens de la langue écrite sont à la fois moins et plus nombreux que ceux de la langue parlée: moins de prosodèmes et plus de lexèmes, et surtout des arrangements plus amples et des accords à distance. En moyenne, les phrases écrites sont plus longues — et surtout plus achevées — que les phrases écrites. La distinction établie par Bernard Pottier entre le *parlé parlé*, le *parlé écrit*, l'*écrit parlé* et l'*écrit écrit* confirme ces différences et les affine en les approfondissant.

Quant à l'ordinateur, il est au crayon (pourvu de gomme) ce que le stylo était à la plume. L'informatique confère une valeur ajoutée considérable à l'orthographe. La recherche de séquences de caractères pâtit de la multiplication des tolérances, même si les programmeurs de Salt Lake City sont parvenus à intégrer les allographes éventuels dans l'onomastique intégrée. En tout état de cause, l'ordinateur, qui ne pense pas, confère une grande importance à l'usage standardisé — et stabilisé — des caractères élémentaires. Sa vitesse d'exécution ne repose justement pas sur une perception 'globale' (simultanée).

L'historien de l'écriture ne considère pas comme équivalentes toutes les réformes de l'orthographe, fussent-elles de même nature et d'ampleur analogue, car leur incidence culturelle, sociale, juridique et à présent électronique a varié sensiblement avec le temps, même si la prononciation continue d'évoluer sans tenir compte de tous ces aspects de la communication institutionnalisée.

Apparemment, une *appréciation* objective des deux 'réformes' ne saurait se limiter à ses intentions, en soi louables, de simplification et de modernisation, sans se soucier des 'acceptions' de ces termes et surtout sans considérer d'éventuels 'effets' pervers des modifications conseillées ou imposées; une appréciation et une condamnation et *en bloc* seraient cependant à considérer comme partisans ou du moins comme politiquement suspectes ou 'politiciennes'. En revanche, l'évaluation détaillée des réformes selon qu'elles servent ou desservent la puissance sémantique des systèmes graphiques et leur traitement automatique paraîtra sans doute plus éclairante dans la mesure où elle introduit des critères originaux, mêmes si ceux-ci bénéficient de définitions claires et fiables.

Quiconque s'intéresse à la fois à la diachronie et à la synchronie des normes orthographiques pourra dépouiller des bibliothèques entières, parfois lassantes à force de redites, mais ne devrait pas omettre de lire deux ouvrages, l'un plus historique et l'autre plus dialectique, à savoir la traduction de la Thèse de Monika KELLER (Tübingen) présentée par Charles Muller et éditée par le CILF, *La réforme de l'orthographe — Un siècle de débats et de querelles* (ISBN 2-85319-275-X) et *Pro und Kontra: die Rechtschreibreform*, ouvrage collectif édité par H.-W. EROMS et H. H. MUNSKE au Erich-Schmidt-Verlag Berlin (ISBN 3-503-03786-1).



Messieurs Jean -Marie Zemb et François Chamoux  
Photos Collège de France (J.-P. Martin)

## II

Débattre des idées *générales* est rarement fécond, vu le rôle décisif qu'y joue souvent le non-dit... et parfois le non-pensé. Il m'a donc paru préférable d'examiner une dizaine de points *particuliers* et d'en apprécier l'intérêt en fonction de finalités plus réalistes que les intentions initiales des réformateurs. Disparates, les impressions et les verdicts émaneront d'une même réflexion et d'un même souhait: que toute réforme serve également la lecture humaine et la lecture informatique, sans jamais sacrifier ni la culture ni la technique.

### 1. La révocation des triplets -XXX-

Les caractères mobiles de l'imprimerie de Gutenberg étaient plus nombreux que les lettres de l'alphabet; l'écriture avait déjà dessiné des digrammes intégrés, par exemple, pour l'allemand, deux *t* enchaînés. Sachant que les Grecs traçaient différemment le *sigma* selon qu'il occupait ou non la place finale (par exemple dans *σύστατος*, 'solidement construit, consistant'), on comprend aisément que les inventeurs de la sténographie aient préféré des caractères originaux pour noter les *-gn-* français, les *-ng* allemands et les différents *-ch-* français et allemands. La standardisation de l'alphabet phonétique international dispense de développer ici cet aspect de la relation entre signes et sons au-delà du cas de la radiation purement graphématique d'une lettre à la jointure d'un composé allemand.

Appelons X une lettre quelconque d'un mot allemand susceptible de gémination en position finale: -XX. Simple, elle peut aussi fournir l'initiale: X- (dans cette position, l'allemand ne comprend aucune gémination: \*XX-). Il se trouve qu'en allemand, la soudure est un graphème très répandu. On parle généralement à son propos de "composition d'un nouveau mot". En réalité, ce graphème est ambigu. Il peut signaler divers types de construction, par exemple l'attribution. Etant aléatoire, la rencontre d'un terme se terminant par -XX (p.ex. *Schiff*, *schnell* ou *Schnee*) et d'un mot commençant par X- (p.ex. *Fahrt*, *Lauf* ou *Eule*) ne devrait poser aucun problème, l'imprimerie ne se servant plus de caractères spéciaux pour marquer la gémination. Si cela était le cas, XX serait noté disons \*xx et partant la soudure \*-xxX-, le doublet XX n'aurait jamais, à côté d'autres valeurs, la valeur -X[X]X-.

Le triplet imposé par la réforme, -XXX-, article pour ainsi dire spontanément en -XX+X-, aux yeux du lecteur comme pour l'automate: *Schiffahrt*, *Schnelllauf* et *Schneeeule*, la majuscule étant réservée au 'substantif composé'. La rationalisation des machines à écrire ne tolérant pas de digrammes intégrés sur le clavier et l'endroit de la soudure n'étant pas marqué par quelque



signe diacritique, on considéra que, les éléments distincts étant identifiés d'emblée, on pouvait sacrifier l'un des X du triplet -XXX-, mettons celui du milieu, quitte à le faire resurgir le cas échéant en fin de ligne, la soudure se prêtant alors à la recomposition du 'composé': -X(X)—X-.

Que tout ceci frise l'irrationnel, le francophone le pressent lorsqu'il trouve sur sa propre liste de rectifications le pluriel non soudé *porte-épées* et le singulier non soudé *porte-étrier* à côté de la soudure *boutentrain(s)* appelée à remplacer l'invariable *boute-en-train*, qui y perdit l'-e de *boute*. Ajoutons que dans certains cas, la séquence allemande -XXX- restait intacte lorsque le troisième X, par exemple dans *Betttruhe* (pétrin-lit) oppose à *Bettruhe* (repos alité), ouvrait un digramme spécifique, on l'occurrence TR- à l'initiale après un -TT final. Il est significatif que cette différence de traitement entre les deux occurrences, -T[ ]/T- et -TT/TR-, n'était guère connue que des typographes, mais que la protestation contre quelque séquence XXX que ce soit fut véhémement et presque unanime.

Je ne la partage nullement et j'espère que le système (accidentel) antérieur baptisé 'traditionnel' ne sera pas rétabli pour des raisons pseudo-esthétiques. Car non seulement les composants ne se fondent pas automatiquement, 'globalement', dans le composé aux yeux de ceux qui connaissent tous les éléments, mais le maintien du triplet -XX/X- permet aux lecteurs étrangers (à la langue ou au domaine) qui les ignorent accidentellement ou aux programmes d'analyse automatique d'identifier pour le moins et avec certitude un premier mot terminé par -XX et un second mot commençant par X-.

Priver le lecteur d'information immédiate en radiant l'-X- médian, n'est-ce pas déshabiller Pierre sans habiller Paul ? Les sarcasmes qui accueillirent le rétablissement de cet -X- et qui pourraient entraîner dans un proche avenir la résiliation de cette mesure sont intéressants dans la mesure où ils montrent que, en la matière, le ridicule peut tuer dans l'œuf.

Les plaisanteries citent généralement quelques rares soudures courantes telles que *Schiffahrt* et *schnellebig*, auxquelles il faudrait substituer d'autorité *Schiffahrt* et *schnellebig*. Les réformateurs avaient-ils donc prévu l'ostracisme public quand ils prirent la précaution (§ 19) d'entériner la radiation de l'une des lettres -e- à la jointure d'un mot se terminant sur -ee ou sur -ie et d'un suffixe ou d'un morphème flexionnel commençant par -e, -en, -er, -es, -ell ? Ainsi, tout en proposant *Schneeeule* au lieu de *Schneeule*, ils reculèrent devant *die \*Ideen der \*Mondseer*, pour s'en tenir à *die Ideen der Mondseer*, bien que *die Idee* et *der Mondsee* se terminent par une syllabe longue en -ee. De même, alors que dans *das Knie* (singulier), -ie marque simplement l'allongement de la syllabe, tandis que dans *die Knie* (pluriel), le -e (prononcé) constitue une syllabe originale: *Kni[e]e*. Inversement, ils invoquèrent l'effacement du sens originel de la contraction de *denn* et de *noch* pour excepter de la réforme le terme *dennoch* ('cependant'), car la notation *explicite*, *\*dennoch*, eût d'emblée ruiné leur

entreprise (qui devint *a posteriori* leur mission).

Audacieux, oui — téméraires, non ! Ces détails rappellent opportunément la perfectibilité et de l'orthographe et de sa réforme.

Le risque de radiation ne touchant que rarement une voyelle, je réduirai mes calculs à sept consonnes particulièrement affectées, pour laisser notamment de côté C et K. On lira donc pour X, selon le cas, R, N, M, F, T, L ou S. Limitée aux entrées existantes, la combinatoire des soudures virtuelles montre qu'il s'agit de masses considérables, même si la correction pragmatique n'en retient que le millième ! S'il ne s'agissait vraiment que de quelques curiosités, on pourrait regretter d'une part que les signataires de la déclaration commune d'intentions, qui affichaient la préférence pour un profil plutôt bas, aient couru le risque de susciter des réactions hostiles disproportionnées, et d'autre part que la révolte en cours contre cette révolution imposée ait donné une telle importance à quelques réintroductions rationnelles de l'-X- médian, en disant par exemple, comme Bernard Pivot dans l'Entretien publié par LE FRANÇAIS DANS LE MONDE (n°313, janv.-fév. 2001) sous le titre "La dictée ... parce que c'est un jeu": [...] *s'il y a beaucoup d'exceptions dans l'orthographe, il y en a aussi beaucoup dans la vie, et ça les mathématiques ne l'enseignent pas...*

Les réformateurs se doutaient d'une réaction de rejet, car ils ont cru se prémunir contre tous les risques en proposant, comme variante au *Schiffahrt* idéal (et banal), le recours au trait d'union, *Schiff-Fahrt*, afin de garantir l'intégrité des constituants. En effet, la règle en vigueur commandait d'effacer le second -X- du premier mot, par exemple *Schiff*, lorsque le second commençait par un X- non pris lui-même dans un digramme, par exemple *Fahrt*. Hélas, ce faisant, ils rendaient ambigu le trait d'union et compliquaient ainsi la régulation de ce signe diacritique qui permettait jusqu'à présent de différencier dans la position initiale d'un composé un nom propre d'un nom commun, mais ils prouvaient aussi qu'il y avait danger à confier différentes réformes spécifiques à des sous-commissions autonomes.

Pourquoi accorder tant d'importance à une rationalisation d'un prix social exorbitant, voire dirimant ? Ma réponse sera double. D'abord, il ne s'agit pas de quelques curiosités lexicalisées, mais d'une affaire de structure et partant de <liste ouverte>. La notion paradoxale de <liste ouverte> est en elle-même ambiguë. S'agissant de ce que les rédacteurs des réformes ont omis de signaler, il peut s'agir de simples oublis ou d'exclusions délibérées. S'agissant des dictionnaires, il peut s'agir de néologismes pas encore installés ou *a fortiori* pas encore créés. Mais il peut s'agir aussi de phénomènes tenant à l'environnement des mots, en première ligne aux différents types d'accord conservés par un français pourtant allergique à la flexion. On parle alors d'orthographe

*grammaticale*. A cet égard, les ambiguïtés ne sont pas rares, comme le montrent les fautes et les erreurs — que les barèmes de notation classaient jadis soigneusement — relevées sur les copies manuscrites, voire dans les textes imprimés.

Les programmes de correction orthographique non seulement ne sauraient se passer de l'orthographe grammaticale, mais, comme le pense Christine JACQUET-PFAU, dont les comparaisons font autorité, y puisent l'essentiel de leur valeur ajoutées ... et leur matière de rivalité. Leurs progrès paraissent suivre le déplacement de la ligne de démarcation entre la TAO (traduction assistée par ordinateur) et la TA (traduction automatique). La valeur heuristique de ces correcteurs n'est pas négligeable, car ils permettent de mettre au point les simulateurs d'application que les réformateurs déploraient de devoir remplacer par des phases d'expérimentation en vraie grandeur, méthode qui comportait des effets indésirables difficilement évitables, notamment, l'instauration d'un septennat probatoire, comme les autorités scolaires allemandes s'y sont résignées un peu trop vite, annonçant pour 2005 une révision — leurs communiqués parlent d'*adaptation* — dont le coût financier, moral et politique risque d'être, une fois encore, assez élevé pour le budget de l'Etat et des familles.

L'allemand compte, toutes espèces et classes confondues (et composés lexicalisés compris !), un grand nombre de mots sur -XX. Pour -SS, le tableau suivant ne retient que l'orthographe réformée, soit, après l'abandon de l'-*ß* au profit de -ss après une syllabe courte, environ la moitié des 1300 mots autrefois terminés par -*ß* (donc par exemple les graphies anciennes *Faß*, *Roß* et *Kuß* devenues *Fass*, *Ross* et *Kuss*, mais non les graphies maintenues, *Maß*, *Floß*, *Ruß*...). Or les mots de n'importe quel type commençant par les X correspondants sont très nombreux. Les chiffres relevés sont arrondis vers le bas. Le produit brut des -XX et des X- est impressionnant, mais sa réduction réaliste au millième — qui figure déjà sur le tableau ! — tient notamment compte de la probabilité décroissante de soudures de surcomposés et d'hypercomposés.

X	Mots en -XX	Mots sur X-	Rencontres ci-devant -X[X]-X	& dorénavant -XXX-
R	100	3 500	350 000	350
N	200	2 200	440 00	440
M	300	4 500	1 350 000	1 350
F	500	3 100	1 550 000	1 550
T	1 000	3 200	3 200 000	3 200
L	1 200	2 600	3 120 000	3 120
S (-ss)	1 100	1 100	715 000	715

La somme de ces occurrences, **10.725**, est impressionnante, mais ne

rassemblerait encore que les triplets restaurés, la réforme en cours laissant subsister, après suppression des -XX- avalant -XXX-, un nombre très élevé de -XX-, ce phénotype correspondant aux deux génotypes {-XX+ *autre*-} et {-X+X-}. Le calcul donne pour -RR-, 16.000; -NN-, 26.600; pour -MM-, 48.000; pour -FF-, 6.000; pour -TT-, 100.600; pour -LL-, 122.000; pour -SS- 66.000; soit le nombre total écrasant, pour une moyenne postulée de 10.000 pour '*autre*', et toujours réduit au millième, de **410.000**, dont 10% de {-X+X-}. La lexicologie du vocabulaire virtuel ou potentiel se trouve alors dans la situation de la démographie avant la soustraction des effets des épidémies, des séismes, des famines, des guerres, des inondations, des sécheresses et des pertes dues à la stérilité, à l'avortement et aux accidents.

Mais si la valeur absolue de ces nombres est irréaliste, leur valeur relative ne l'est pas. Même si la révocation de l'édit de radiation des 'troisièmes' X ne supprime que 2,5% des ci-devant graphèmes -XX- ambigus, cette réforme mérite approbation. Elle offre en outre le double avantage d'illustrer la notion de *liste ouverte* et de mettre en évidence la *perfectibilité* de l'orthographe, de la nouvelle comme de l'ancienne. En effet, elle invite à poursuivre le raisonnement sur les soudures non marquées. C'est ainsi que le phénotype -X- confond les deux génotypes {-X + *autre*} et {*autre*+ X-}, auxquels correspondent respectivement pour -R-, 172.000 & 350.000; pour -N-, 300.000 et 220.000; pour -M-, 40.000 & 450.000; pour -F-, 20.000 & 310.000; pour -T-, 200.000 & 320.000; pour -L-, 76.000 & 260.000; pour -S-, 78.000 & 110.000. Arrondissons encore, toujours vers le bas des fourchettes, les trois millions de la somme des composés réels et des composés imaginaires. Le génotype {-X + *autre*} en fournirait le tiers !

Faut-il en conclure que par rapport à la masse totale des jointures invisibles — notez qu'elles ne seraient pas inaudibles ! —, le rétablissement des X médians n'apporte qu'un nombre infime d'aides à la lecture et ne justifie donc pas ce dérangement psychologique, social et politique ? Pour ma part, j'estime que ce commencement de la sagesse pourrait être de bonne augure. Je ne m'associerai donc ni à la levée de boucliers déclenchée par son adoption ni à la curée qui sanctionnera peut-être bientôt son abandon. Car même si aucun mascaret n'est à craindre en raison de la liberté maîtrisée des compositions en chaîne, l'effacement (la radiation occasionnelle) d'un -X- complique le travail d'un lecteur handicapé par ses lacunes lexicales et alourdit la facture de l'analyse automatique.

S'agissant de *listes ouvertes*, une réforme qui va dans le bon sens me semble d'autant moins condamnable qu'elle oblige d'envisager son ampleur, voire de calculer ses applications potentielles, sans compter qu'elle invite à considérer des difficultés analogues, mêmes si elles sont aussi curieuses que la tentation de déchiffrer une séquence coupée en fin de ligne */bein—halten/* au lieu de */be—inhalten/*. Les difficultés suscitées par les nouvelles règles de la coupure

paraissent en effet moins sensibles à la sémantique que ladite radiation d'une radiation. Je me contenterai d'évoquer la consigne d'inspiration pseudo-syllabique qui, à certains préfixes près (*an—ecken* obligé, mais *hi—naus* toléré) accepte de couper un mot après une première syllabe consistant en une voyelle isolée, p.ex. *a—bendlich* ou *U—niversität*. Non seulement, l'aggiornamento du code des imprimeurs devrait tenir compte des facilités liées à l'impression proportionnelle, mais la réforme de l'orthographe devrait tenir compte de l'intégration graphique des mots composés et partant interdire (ou prescrire d'éviter) des coupures telles que *alla—bendlich* ou *Fachu—universität*.

## 2. La suppression des anomalies

Est commun aux sérialisations nouvelles d'avoir pris à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle le *relai* de régulations et de modifications intervenues au début du dit siècle, qu'il s'agisse des recommandations de l'Académie française ou de l'adoption de normes unifiantes préconisée par Konrad Duden. Leur est également commun, diront peut-être un jour des historiens de l'orthographe, d'avoir su préserver de la pyromanie le patrimoine de la culture écrite et de la culture de l'écrit en allumant quelques contre-feux. Ainsi, la rectification récente n'a-t-elle touché dans mon avant-dernière phrase que le substantif *relai* sans *-s*, qui est en voie de prendre le relai de *\*relais* avec *-s*, sur le modèle de *balai*, *délai* et *remblai*, comme la rectification précédente avait fait rentrer dans le rang, croirait-on volontiers, le substantif *\*aggression* en le privant de gémiation, comme le titre universitaire d' *\*aggrégé* et tous les membres de la famille des verbes *\*aggrandir* et *\*appercevoir*, pour me faire écrire, dans la deuxième phrase de ce paragraphe, *agression*.

L'orthographe est une affaire complexe et la recherche de la cohérence ne fut pas le dernier des soucis des réformateurs. Même si l'évolution historique — avant tout l'érosion diachronique — a souvent effacé les articulations étymologiques, je ne peux que saluer, même si cela banalise les dictées nationales, les régulations qui affectent des familles ou même simplement des séries, si l'on peut appliquer à ces graphèmes la distinction entre les génotypes et les phénotypes. Je salue donc sans états d'âme la tendance à écarter les *anomalies* (en matière de gémiation ou d'accentuation, car ces deux phénomènes sont souvent liés) et je trouve heureux qu'il ne faille plus apprendre que les mots *charriot*, *combattif*, *boursouffler* et *persiffler* prennent dorénavant deux *-r-*, *-t-* ou *-l-*, comme *charrier*, *battre*, *souffler* et *siffler*, et qu'il ne faille plus dorénavant écrire <fermée> une forme fléchie prononcée <ouverte>.

J'hésite cependant à unir pour mieux désunir. Si l'on veut garder l'opposition entre *sur* et *sûr*, pourquoi la limiter à certaines occurrences du lemme et ne pas écrire *sûre* et *sûreté* — mais que faire alors d'*assurer* et

d'assurance ? Les experts ont bien sûr fait sept fois le tour de la question avant de décider que la marque diacritique devait simplement prévenir des confusions accidentelles. Dans le cas de l'adjectif *mûr*, cela donnait deux formes à accent, le singulier masculin et le singulier pluriel, et deux formes sans accent, *mure* et *mures*. Quant à l'adjectif *sûr*, l'habitude ne se prendra pas aisément de ne plus écrire les trois *sûrs*, *sûre* et *sûres* parce que seul *\*sur* risquerait la confusion. L'accent circonflexe a incontestablement une tendance 'physio-psychologique' à s'intégrer au lexème. Parmi les propositions initiales figurait aussi la suppression de l'accent circonflexe comme marque du subjonctif opposé au passé défini de l'indicatif. Cette proposition ne fut pas retenue. On se souvient que Paul Claudel tenait tellement à sauver le subjonctif jusque dans sa forme qu'il écrivait non seulement le singulier *dût* avec l'accent circonflexe, mais également le pluriel, *\*dûssent*.

L'occasion et la coutume ne favorisent pas toujours la même régularisation. Les réformateurs semblent ne pas avoir remédié à un désordre artificiellement établi, comme s'ils voulaient surtout "ne pas toucher à l'acquis". Pourquoi n'avouerais-je pas avoir espéré que l'on écrivât désormais non pas *aGGraver* comme *aGrandir*, mais inversement *aGrandir* comme *aGGraver*, afin de rétablir dans ses droits le *ad-* de tous ces composés, au lieu de confondre dans une masse indistincte les formants *ad-* (et sémantiquement semblables, comme le germanique *an-*) dans la "série désaccordée" (*abaisser*, *accélérer*, *accorder*, *accumuler*, *adhérer*, *adouber*, *affliger*, *affubler*, *agglutiner*, *agrafer*, *agrandir*, *aggraver*, *agréer*, *agresser*, *allaiter*, *alunir*, *amarrer*, *amenuiser*, *associer*, *atterrer* et *atterrir*) et *ab-* (*abdiquer*, *abstraire*, *abominable*) sans compter l'*a-* privatif (*agnostique*, *amoral*, *anormal*).

Certes, la transparence du graphème français est faible. Cela tient au double héritage de la formation populaire et de la formation savante, à l'abondance des emprunts, à la quasi-disparition de l'étymologie et au recul des études classiques des programmes scolaires. Les deux rôles principaux de la gémiation, à savoir de signaler une syllabe brève et de rappeler une 'assimilation', ne sont plus conscients, et ce pour diverses raisons. Faut-il figer la répartition accidentelle des graphèmes en créant des listes closes, mais tronquées, surtout lorsque les majorités ('régulatrices') changent selon que l'on compte les entrées (mots fréquents et mots rares réunis) ou des fréquences (de l'usage dans l'usage, notamment dans la presse) ?

L'Allemand et le Français n'entretiennent pas le même rapport conscient au sens des composants des "mots" complexes. De ce point de vue, l'allemand ne tentait guère les réformateurs au-delà de quelques rectifications généralement considérées comme ridicules en raison de la distance sémantique occasionnelle, mais bien ancrée, des dérivés par rapport aux radicaux, p.ex. pour *Stängel*, de

*Stange*, que rappelait mal *Stengel*, mais à tort pour *Quäntchen*, l'ancien *Quentchen* 'un petit cinquième' (<quintus) n'ayant rien à voir avec *Quantum* (quantité). On peut regretter que l'-i- du mot *oignon* ait tant de mal à disparaître, mais qui ne déplorerait pas que la liaison de *deux* et de *trois* fisse ajouter à *quatre* le morphème -s du pluriels, pour transcrire la liaison accidentelle, mais pittoresque, de *quat'zarts* ? [Il paraît que cette absurdité, \**quatres*, fut effectivement proposée par quelques évolutionnistes pressés.] En revanche, les règles présumées simples qui régissent l'orthographe des nombres composés (*six cent cinquante mots* et *six cent cinquante mots* font *treize cents mots*) semblent peu connues et en tout état de cause peu respectées.

Comment ne pas être favorable à la *sérialisation* dès lors qu'à force de présenter des *listes closes*, elle ne disperse plus des familles par oubli et ne désorganise pas des champs par négligence, et surtout, qu'elle ne se trompe pas de *prototype* ?

En cette matière, il est particulièrement facile de critiquer quand on est incompetent. C'est ainsi que des observateurs allemands ont cru pouvoir profiter impunément de certains revirements limités de l'Académie française à propos de l'accent circonflexe. Cependant, la faute d'orthographe répétée d'un editorialiste sur "*accent circonflex*" (l'allemand écrit effectivement sans -e final "*der Zirkumflex*" !) amoindrit le crédit qu'il convient d'accorder aux moqueries de la BADISCHE ZEITUNG. Mais cet article, paru dans un quotidien d'une région limitrophe de la France, traduit assez bien l'irritation non exempte de jalousie et l'incompétence responsables de la désinformation de la presse quant aux enjeux et aux déboires des réformes de l'orthographe chez les voisins. A défaut de se plaindre de la sous-information indigène ou domestique ? Seuls repères communs au demeurant plus idéologiques que techniques semblent avoir été la répartition plus leste que lestée des attributs 'conservateur' et 'progressiste'. De qui ou de quoi a-t-on donc peur ?

### 3. La spécialisation de l'*ß* (*esszett*) allemand

Parmi les mesures de la réforme allemande qui demeurent âprement combattues et que pourtant, au risque de me trouver accusé de déloyauté et de perdre un maigre reste de crédibilité dans l'univers des opinions tranchées (bloquées), je trouve très acceptable l'abandon de la double fonction du graphème *ß*, lequel marquait tantôt la <position> et tantôt, quand il n'était pas encore sollicité pour le premier motif, la <quantité>.



Photos Collège de France (J.-P. Martin)

En fin de séquence, le graphème *ß* ne permettait plus de distinguer les syllabes longues des brèves. Cette distinction ‘quantitative’, très atténuée en français, joue un rôle capital en allemand. Pour en saisir l’importance, on peut la comparer à l’opposition entre *r-* et *p-* à l’initiale de mots français tels que *rat/pas*, *règne/peigne*, *ri/pi*, *roue/poux*, *ru/pu* ... sans oublier les homonymes *ris*, *rit* et *riz*, *pie* et *pis*, qui n’affectent pas les paires considérées ici: *Kamm* et *kam*, *her* et *Heer*, fortement marqués, et *weg* et *Weg*, faiblement marqués, illustrent tantôt une différence sémantique radicale et tantôt une opposition morphématique (*kamen* pour le prétérit de *kommen*). Les linguistes parlent d’une opposition pertinente et les auteurs de comédies savent l’exploiter pour camper un étranger.

L’intérêt a beau en être primordial dans les pays germanophones voisins de régions francophones, le procès (*Prozess*, qui réforme *Prozeß*) n’en est pas moins un enjeu d’*exception* en Suisse.

En effet, les deux légataires qui ont contresigné la dernière mouture de la déclaration [commune !] d’intention du 1<sup>er</sup> juillet 1996, à savoir le Président de la conférence suisse des directeurs cantonaux de l’éducation et le Vice-chancelier de la Fédération helvétique, n’ont jamais songé à l’appliquer. Cette exception suisse est de nature technico-commerciale. Pour vendre les mêmes machines à écrire à Zurich et à Genève — ou, si vous préférez cette version, pour pouvoir se servir facilement des mêmes machines à écrire pour taper à Bienne/Biel des textes



dans les deux langues — le sacrifice d'une touche unilingue s'avéra indispensable. Entre la lettre e déjà pourvue de l'accent aigu et un *esszett* famélique, l'hésitation n'était pas permise, le *bêta* perdit la partie au bénéfice de *ss*.

L'*ß* était d'ailleurs la forme ultime du dessin stylisé d'une combinaison *sui generis* de deux signes de l'écriture pointue que l'on pourrait comparer, *mutatis mutandis*, aux deux réalisations du *sigma* minuscule dans les polices grecques  $\sigma$  et, en fin de mot  $\varsigma$  (par exemple dans  $\sigma\acute{\upsilon}\sigma\tau\alpha\tau\omicron\varsigma$ , « solidement construit, consistant »).

Observez en passant que le *s*- initial et le *-s* final ne notent pas le même son en allemand et qu'ils gardent leur prononciation originelle dans un composé, mais que le *-s* final simple vaut l'*-ß[-]*, par exemple dans l'article et le pronom *das*. Les imprimeurs des alphabets gothiques disposaient en effet de plusieurs complexes spécifiques, p.ex. pour deux <t>, comme il a été rappelé au § 1, et pour deux <s> à valeur de *-s*, précisément le fameux '*esszett*'.

Dans sa *Grammaire de l'allemand*, Jean FOURQUET rappelle que “depuis la réforme de 1941, on a cessé d'enseigner en Allemagne l'écriture pointue (*Spitzschrift*), par laquelle on commençait autrefois à l'école primaire. On enseigne l'écriture manuscrite appelée *deutsche Normalschrift*.” En Allemagne même, la mention d'une <réforme> introduite par le gouvernement du III<sup>ème</sup> Reich est devenue politiquement incorrecte dans les nouveaux milieux réformistes partisans d'une ingérence des autorités, car outre l'abandon de l'écriture pointue, le régime de l'époque avait envisagé toute une série de modifications de l'orthographe, comme vient de l'établir l'étude de Hano BIRKEN-BERTSCH et Reinhard MARKNER parue sous le titre de *Rechtschreibreform und Nationalsozialismus - Ein Kapitel aus der politischen Geschichte der deutschen Sprache* chez Wallstein (ISBN 3-89244-450-1). La *Normalschrift* se contenta d'arrondir le digramme *ß* de la *Spitzschrift*.

Le marquage automatique de la fin du mot (anciennement *floß* comme *fliebt*, au lieu de *floss*) annulait une différenciation des quantités qui s'avère d'un coût négligeable à la production et d'un très grand rapport à la réception. Les Européens dont la langue maternelle l'exploite peu ont du mal à percevoir l'opposition entre une longue et une brève et partant à la reproduire. Sauf les mots *Spass* et *Spaß* — 'plaisanterie' — et *Geschoss* et *Geschoß* — 'projectile' — où la différence de quantité ne traduit pas une différence sémantique, mais une différence régionale, *l'esszett* (que l'on ne peut hélas pas impunément remplacer par *-sz-* à cause de séquences de caractères telles que *Kulturszene*, *ausziehen* etc.) gagne donc à perdre son héritage équivoque pour ne plus marquer que la quantité syllabique.

En termes de statistiques d'occurrences, la spécialisation quantitative de l' $\beta$  est la mesure la plus importante des réformes proposées (imposées ?) actuellement, et même la plus facile à appliquer.

Quiconque se rallie à cette enseigne de la réforme est censé trahir le parti de la culture. Pour ma part, j'estime que ses avantages l'emportent sur ses inconvénients. Même si on adopte comme critères de jugement l'*accessibilité* et la *calculabilité*, ce qui est mon cas, même si les réformateurs poursuivaient d'autres buts, il faut reconnaître que l' $\beta$  de pure <quantité> n'améliore pas les conditions du traitement automatique. Marie-Anne Moreaux a incontestablement raison de déplorer que l'abandon du signal de <position> augmente les difficultés d'articulation automatique. En effet, alors que le digramme  $\beta$  était antérieurement un signal universel de clôture, son remplacement par -SS- après brèves appauvrit l'information, -SS- pouvant s'articuler en -S/S- ou en -SS/*autre*. Seul un signalement spécifique de la jointure, symbolisé ici par "/", pourrait compenser cette perte d'information.

En attendant, selon la pondération des critères de <quantité> et de <position>, on saluera ou on regrettera cette réforme. Si je l'approuve, c'est que la distinction entre les longues et les brèves me paraît capitale dans la communication orale. Je regrette cependant que ne soit pas encore envisagée l'introduction d'un graphème spécifique pour la *soudure*... qui, certes cesserait alors d'être une soudure proprement dite pour devenir une forme de *ligature*.

#### 4. L'incidence du tréma français

Les quelques rares remplacements réciproques de *ä*u et *eu* étymologiquement fondés sont comparables aux échanges entre *ai* et *ei* dans l'orthographe allemande, mais non à la substitution générale *üe* à *uë* dans l'orthographe française. L'allemand connaît en effet des voyelles autonomes *ä*, *ö* et *ü*. Le tréma n'y est donc pas un signe diacritique: *ö* se prononce toujours *ö* et *o* toujours *o*, contrairement à ce qui se passe dans le système graphématique français où *oi* ne se prononce pas comme *oi*, mais à peu près <*oa*>. Tout cela figure dans les chapitres introductifs des grammaires sur le rapport entre les lettres et les sons.

Comparer les deux systèmes graphématiques n'a d'autre intérêt ici que le rapprochement de détails connus. Ainsi, le tréma français se rencontre essentiellement sur des lettres (*i* et *e*) où il ne peut pas figurer en allemand, où les *ä* et les *ö* abondent, notamment dans *la flexion*: *Dach* et *Loch* font leur pluriel en *Dächer* et *Löcher*. Quant au *ü*, si fréquent en allemand, on ne le rencontre guère en français que dans des noms propres: c'est ainsi qu'on écrit *Saül* pour éviter la prononciation \**saul* (comme dans *saut ... & sot et sceau* !). Du moment que la rareté du digramme  $\beta$  sur les claviers des machines à écrire a été signalée dans le paragraphe précédent, il convient de rappeler que jadis, avant la

profusion des polices de caractères sur les ordinateurs dits personnels, la combinaison de l'*i* et du tréma ne permettait pas d'éviter la bavure d'une troïka de points disjoints. mais que cette inélégance ne conduisit pas au déplacement du tréma vers la lettre qui précède l'*i* dans *naïf*, dans *égoïste* ou dans *s'amuir* et *inouï*. Certes, le tréma signale l'autonomie de l'*i* et bloque ainsi son intégration dans *ai*, *oi*, *ui*, *oui* comme dans *raïde*, *bois*, *lui*, *oui*. Un béotien pourrait se demander pourquoi le tréma signale si tard l'autonomie non seulement de l'*i*, mais aussi, pour ainsi dire rétrospectivement, celle des *a* et *o* dans mosaïque et *Moïse*, alors que \**mosäique* et \**Möise* avertiraient de l'indépendance de la voyelle précédente. Mais quel dispositif faudrait-il alors inventer pour déplacer vers le signe diacritique dans *ouïe*, \**ouïe* et \**öuie* ?

Si le nombre réduit de caractères de l'ASCII (27) rendait illusoire la réintroduction du tréma, Gerold STAHL envisagerait de mobiliser le joker français, si l'on peut appeler ainsi l'*h* intercalaire qui servirait alors à écrire \**nahif*, \**égohiste* et \**s'amuhir* comme *chahut* et *bahut*. Mais ce serait au détriment de la fonction 'mnésique' de l'orthographe. Qui oserait proposer de remplacer -*o*-, devant -*i*-, par -*ö*- ou -*oh*- dans ces 'internationalismes' scientifiques que sont les préfixes *archéo-*, *auto-*, *baro-*, *chromo-*, *crypto-*, *hémi-*, *homéo-*, *homo-*, *iso-*, *macro*, *-néo*, *patho-*, *phago-*, *pyro-*, *typo-* et autres *zoo-* ?

Je note au passage que l'*h* n'est pas tellement disponible en français et que son usage souffre déjà d'une dualité bien menacée par les modèles pitoyables de la télévision où on entend déjà trop souvent *les muscats* \**d'Hambourg* et *la tolérance* \**des* \_ *Hollandais*. Selon le génotype, la liaison est interdite (*la hache*) ou obligatoire (*l'hiver*). La mémoire auditive supplée à la neutralité de la perception visuelle d'une même initiale : personne ne dira \**l'hululement de* \**l'hibou*. À ceux qui s'étonnent de lire *ostréiculture* et *oléagineux* sans *h*-, contrairement à *huître* et *ville*, on expliquera de la manière la plus simple ce que veut dire diacritique : les capitales de l'alphabet romain ne distinguaient pas l' *u* du *v*, mais utilisaient le *V* du chiffre 5. Cela pouvait porter à confusion: comment lire et entendre VITRE et VILE, *vitre* ou *uitre*, *ville* ou *uile* ? En faisant précéder le <*v*> indifférencié par *h*-, on levait la difficulté : *huître* et *huile* et non *vitre* et *vile*. L'utilisation de l'*h* 'graphique' dans *huit* et *huis* relève de la même technique, mais, on le sait, les homonymes français ne se réduisent pas aux homophones. Sachant cela, qui confirme la complexité du système, on hésitera à remplacer ses signes diacritiques spécifiques par des lettres et des chiffres ou d'autres éléments retenus par l'ASCII. Mais cette précaution n'interdit pas l'amélioration de la position du signal de non-fusion: *avant* ou *après* (puisque *entre* paraît exclu) ?

À en croire la lapsologie, la seule vraie difficulté du tréma provient de la diversité des engagements des lettres *e* et *u* dans d'autres digrammes, à savoir -*eu-* (*heure*), -*gu-* (*fatiguer*) et -*ge-* (*mangeoire*). Un homme cultivé ne saurait en être dupe, croirait-on. Il se trouve qu'au contraire, le substantif *gageure* (à prononcer comme *foulure* et *voiture*) et le verbe *arguer* (à prononcer comme *muer* et *ruer*), ne figurent pas dans la langue populaire, mais, le second surtout,

essentiellement dans le langage précieux et guindé des nouveaux clercs de l'intelligentsia des médias, où, hélas !, on n'entend presque plus, hélas !, que *gageure* prononcé comme à *la bonne heure* et, ce qui est encore plus irritant, *arguer* prononcé comme *larguer*, et ce par des 'discutants' qui n'ignorent certainement pas les mots *gage* et *gager* ni les mots *arguments* et, s'agissant de ces joutes et ces minauderies qui ne cessent de m'irriter, *arguties*. L'homme de la rue finit par avoir ces *argu/er* et ces *gag/eure* dans l'oreille, de sorte qu'il pourrait croire correctes ces 'nouvelles' prononciations. N'y aurait-il que cela, il faudrait déjà approuver inconditionnellement les orthographes réformées *gageüre* et *argüer*. Mais l'influence de la perception visuelle renforce cette altération (que je me refuse de considérer comme une évolution naturelle).

L'orthographe du patronyme du père du métro parisien, FULGENCE BIENVENÜE, accolé au nom MONT-PARNASSE installe subrepticement un paradigme original en raison même de l'abondance des plaques qui émaillent quais et couloirs des quatre lignes qui se croisent à Montparnasse. Sachant que depuis cet endroit on peut joindre directement plusieurs grandes gares et de nombreux sites très visités tels que l'Arc de Triomphe, le Carré des Halles, les Grands Magasins, Montmartre, le Musée d'Orsay, Notre-Dame de Paris, le Parc des Expositions, le Quartier Latin, le Trocadéro etc. etc. Quotidiennement, un million d'usagers de la R.A.T.P. regardent — ou plutôt voient — la finale *-üe*. Les rares fois où ils auront à lire et à écrire dans le mois *ambiguë* ou quelques rares mots analogues compenseront d'autant moins le réflexe passif acquis dans le métro que dans *ambiguë*, l' *ë* — autonome — n'est justement pas (plus exactement plus !) prononcé. Ces mots ne sont pas nombreux. Si on ajoutait à leur liste le cas de */lingüistique/* écrit *linguistique* et prononcé *linguistique*, ils atteindraient à peine la vingtaine, p.ex. *cigüe*, *contigüité*, *gageüre* et, opportunément, *argüer*.

Pourquoi avoir consacré un long paragraphe à une mesure de bon sens que j'approuve pleinement, sans pour autant considérer qu'il s'agit d'une réforme "formidable" ? Parce que, selon le *Dossier* paru dans LE FRANÇAIS DANS LE MONDE (2001/1, p.63), il faut constater l'échec du déplacement du tréma. Faudra-t-il donc se résoudre à ne plus prononcer l' *u* dans *arguer* et *gageure*, voire à considérer qu'il s'agit là d'une évolution naturelle de la langue dont seuls s'inquiètent les fixistes soucieux de ne pas augmenter les difficultés des étrangers ... et des enfants ?



Monsieur le Chancelier Pierre Messmer  
Photos Collège de France (J.-P. Martin)

## 5. La valse des majuscules

Alors que le double usage de la majuscule dans l'orthographe française à l'initiale des phrases et des noms propres paraît bien établi et stabilisé — à la confusion très fréquente d'*état* et d'*État*, d'*église* et d'*Église* près (la coïncidence de l'initiale de phrase et l'initiale de nom propre n'ayant pas été jusqu'ici considérée comme négligeable) — on ne peut en dire autant de la fonction de la majuscule dans l'orthographe allemande.

Comme il a été indiqué plus haut, ce sont les mêmes réformateurs qui ont successivement voulu réduire massivement l'emploi des majuscules et qui — *nolentes volentes* — l'ont considérablement étendu. Cela est surprenant, certes, mais à y bien réfléchir, cette virevolte n'a rien de paradoxal. La décision de pourvoir de majuscules des mots qui, intégrés dans des locutions prépositives, conjonctives ou adverbiales ont perdu leur fonction nominale, prouve en effet une sorte de méconnaissance de la 'substantivité'.

L'affaire n'est pas simple. Pour instruire le procès de l'acceptation de la substantivation et le refus simultané de la désubstantivation, en l'occurrence l'antipathie déclarée pour le graphème intermédiaire entre <majuscule +

séparation> et <minuscule + ligature>, à savoir le graphème <minuscule + séparation> , il faut connaître quelques tenants et aboutissants hétérogènes du dossier. En voici quelques-unes.

Autrefois, la majuscule était un signe d'emphase ou de respect, une sorte d'enluminures locales. Fidèle expression du prosodème, elle pouvait d'ailleurs n'orner que le qualificatif qui précédait le substantif. Il s'agissait là d'un signe affectif, rhétorique, et non d'une marque distinctive, logique, d'une espèce ou classe de mots. Les traces de l'ancien usage se retrouvent dans quelques expressions dans lesquelles la majuscule n'est pas réservée au substantif (§ 64). Il s'agit de quatre types, dont aucun ne correspondait à un <nom propre>, p.ex. *der Regierende Bürgermeister, der Rote Milan, der Internationale Frauentag, et die Jüngere Eiszeit*, mais qui faisaient exception à l'orthographe des locutions consacrées (§ 63) telles que *die goldene Hochzeit* et *das schwarze Brett*. Pour goûter ces deux dernières curiosités, il faut sans doute savoir qu'à la différence des grammairiens français, les grammairiens allemands n'avaient pas à élaborer une théorie 'applicable' du nom propre. Je me souviens avoir été consulté à ce sujet dans les années soixante par l'un des adversaires les plus radicaux de la majuscule des noms communs. Il tenait d'ailleurs à passer pour modéré, puisqu'il voulait conserver l'initiale majuscule des phrases et des ... noms propres. Mais pour cela, il fallait savoir ce qu'est un nom propre. Est-ce par politesse ou par diplomatie que le français commande d'écrire *les Anglais*, puisque — je ne partage pas cette façon de voir — ce qui est <propre> est nécessairement <individuel> ?

Une objection de ce genre a failli faire capoter *in extremis* (en 94/95) la réforme. Un ministre de la Culture et de l'Education s'était insurgé contre une assimilation de *der \*heilige Vater* à *die graue Eminenz* et non à *der Weiße Sonntag*. Sachant qu'en l'occurrence, la différence entre le propre et le commun est patente, on est étonné de lire que le compris final est à interpréter comme une concession faite à une confession particulière pour ne pas réveiller la guerre des religions. Outre que cette anecdote illustre parfaitement l'absence d'une théorie du <propre>, on ne peut que sourire en relevant dans les dictionnaires français aussi bien *le saint-père* que *le Saint-Père*. Il reste que ce sont les mêmes réformateurs qui après avoir condamné la majuscule des substantifs l'imposèrent largement. Leur conversion fut d'ailleurs aussi rapide qu'excessive.

On eût certes pu signaler systématiquement la 'substantivité' dans les deux appartements du rez-de-chaussée du schéma classique

<i>nomen substantivum</i>	<i>nomen adiectivum</i>
<i>pronomens substantivum</i>	<i>pronomens adiectivum</i>

et distinguer ainsi, pour le côté droit *seine* ('sa') de *\*Seine* ('la sienne'), mais on

préféra s'en tenir à l'information syntaxique et conceptuelle. En revanche, la substantivation de l'adjectif (ainsi que du verbe) devait être signalée par le graphème (*das Schöne, die Alten*). Le français s'en passe volontiers: il parle des *jeunes* et des *vieux*, tout en opposant les *Anciens* aux *Modernes*. Mais alors que le français n'a pas à marquer la désubstantivation des ci-devant noms souvent pourvus de prépositions et d'articles, les Allemands vont avoir à trancher cas par cas pour savoir si dans telle ou telle locution, le ci-devant substantif est mort ou vif. Les exemples français illustreront mieux le casse-tête permanent: à *cause* de, à l' *aide* de, au *lieu* que, de *manière* à, sous *peine* de, *suite* à, en *train* de, tout de *suite*, etc. etc. La difficulté de classer ainsi les ci-devant noms allemands intégrés dans des locutions à sens et fonctions spécifiques provient de l'introduction de critères étrangers au problème, p.ex. de la présence de l'article: *mutatis mutandis*, faudrait-il écrire à *cause* de, mais à l'*Aide* de, à cause d'un article défini qui ferait subsister la substantivité ?

La syntaxe allemande ces composés n'est pas sans poser d'autres problèmes. Ainsi l'examen de l'ambiguïté éventuelle des composés dont l'initiale générale peut cacher une initiale propre du premier composant conduit sans doute à une meilleure compréhension des iconoclastes. Mais à terme, on verrait que résoudre un problème ne consiste pas à le supprimer ou à le repousser. La poussière de la chambrée repoussée d'un coup de balai énergique sous l'armoire ?

Pour apprécier la valeur d'information de la majuscule des substantifs allemands, il n'est certes pas nécessaire d'invoquer les embarras de la programmation, mais l'étranger se trouvant souvent dans la situation de l'ordinateur, il suffit de mentionner trois difficultés communes à l'analyse automatique et à l'analyse humaine face à des séries de lexèmes mal connus pour comprendre l'importance du marquage des substantifs: d'abord, les désinences majoritaires des mots variables allemands sont communes aux substantifs, aux verbes, aux adjectifs, soit *-e* et *-en*; ensuite, la position relative de ces mots n'est pas fixe, et ceci parce que le verbe peut occuper au moins deux positions; enfin, les archilexèmes concernés peuvent pratiquement tous exercer une fonction de nom substantif, de nom adjectif et de verbe. On peut tout aussi bien désubstantiver, désadjectiver et déverbaliser que substantiver, adjectiver ou verbaliser. A vérifier les distributions de très près, on s'aperçoit cependant que le marquage du substantif réduit non d'un tiers, mais de neuf dixièmes les ambiguïtés dues aux positions relatives. L'orthographe ancienne résolvait les problèmes non sans à-propos. Je ne me vois pas renoncer à penser et à écrire que "*im allgemeinen fühlt sich der Philosoph im Allgemeinen wohl*", à savoir qu'en général, les idées générales ne découragent pas le philosophe", alors que la réforme n'admet plus que la minuscule: *im allgemeinen* (deux fois ?). Les locutions concernées sont nombreuses. S'agirait-il d'une liste ouverte ou d'une liste close ? Jusqu'à présent, nous n'avons rencontré que ces deux types de liste. Celle des substantivations et des adjectivations est ouverte. Celle des

désubstantivations est déverrouillable. Ne pas s'en méfier, c'est risquer de s'y enfoncer, comme dans des sables mouvants.

Les réformateurs n'ont pas voulu — n'ont pas osé ? — les majuscules intérieures, qu'il s'agisse de pluriels bisexuels comme *LehrerInnen*, ou, pour néologiser, de noms de marques comme celui d'une boisson 'bio' qui reste à inventer, *AppelVital*. S'agirait-il d'un graphème dû à la pub mondialisée ? Je l'ignore, mais on aurait là un exemple convaincant non d'une *liste ouverte*, mais d'une porte ouverte à la néolangue de 1984. Prévenir serait-il moins sage ou plus ruineux que guérir ?

## 6. Les traits d'union

À part le fait que ce signe n'apparaît ni dans *trait d'union* ni dans *Bindestrich*, on ne lui trouvera guère d'emplois similaires dans les deux langues, à part leur usage dans quelques mots composés d'emprunt, eux-mêmes touchés par d'autres articles des réformes en cours, par exemple le *souïmanga* ou *souïmanga*, souvent confondu avec le *colibri*.

Si en allemand, le trait d'union sert surtout à bloquer le sens sur la désignation: *Strauß-Operette* (p.ex. *die Fledermaus*) vs. *Straußfeder* (plume d'autruche), son usage ne se limite pas à 'unir' le pareil au même, comme le montrent les traits d'union dans [(a-b)-c], (p.ex. *Karl-Marx-Universität*). En français, il ne joue pas le même rôle dans *vis-à-vis*, où il assure la cohésion du sandwich, et *a-t-il*, où le second trait d'union est le même que dans *vient-il* et dans *avons-nous*, tandis que le premier consigne un jugement de Salomon: on ne voulait plus écrire *il \*at mal* alors qu'on prononçait déjà *il a mal*, mais on ne voulait pas non plus écrire *\*a-il mal* ? lorsqu'on prononçait encore *at\_ il mal* ? A la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, *avoir* et *aller* ainsi qu'au futur — forcément — tous les verbes prirent donc deux formes: *a* et — devant *elle*, *il* et *on* — *a-t*, *va* et *va-t*, *prendra* et *prendra-t*, *dira* et *dira-t*, *viendra* et *viendra-t*, alors que la conjugaison ne connaît à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif que les formes uniques *vient*, *dit*, *fait*, *prend*, *est*, *conclut*. Si on apprenait cela à l'école élémentaire, par exemple à propos de la liaison et de l'apostrophe, on trouverait dans les copies d'étudiants beaucoup moins de *\*a-t'il* et de *\*va-t-en*, où l'impératif *va* est banalement suivi du pronom *te*, dont l'élision est marquée par l'apostrophe, comme dans *s'en aller* et dans *je ne m'en irai pas*.

Appelons l'union française matérialisée par le trait la <ligature> pour la différencier de la <soudure>. Cette nomenclature permet de caractériser deux tendances opposées: tandis que la ligature allemande sert à écarter la soudure,



la ligature française sert à la préparer. Sauf obstacle, par exemple pour *arc-en-ciel*, qu'on aurait du mal de reconnaître et de prononcer dans \**arcenciel*, les lexicographes sont conviés à souder massivement en dépit de leurs préventions particulières au demeurant diverses: pourquoi la nouvelle orthographe d'*otorhinolaryngologiste* sur une enseigne ou la mention *facsimilés* sur une liasse de documents choqueraient-elles moins que les *qu'en-dira-t-on* ou les *je-ne-sais-quoi* et autres mots-phrases ? Les réformateurs français ont eu la sagesse de ne pas aller au-delà d'une incitation, quitte à laisser les rédacteurs des dictionnaires trancher cas par cas en faisant intervenir la conscience des métaphores, le risque de méprise, voire l'usage de la presse, encore que celle-ci s'en tienne généralement aux informations puisées dans tel ou tel dictionnaire (et de plus en plus souvent après en avoir consulté plusieurs). La soudure allemande, appelée *Zusammenschreibung* (dérivé de *zusammenschreiben*, cf. § 7), mais aussi *Ligatur*, est une toute autre affaire, d'autant plus que ses composants sont parfois 'séparables'. Les stylistes dénoncent d'ailleurs la surabondance des mots hypercomposés. Ces *Bandwürmer* (vers solitaires) occupent fréquemment une ligne sur toute la largeur de la colonne: *Abstimmanzeigeröhre*, *Nachvollziehbarkeit* et autres *Vertrauensleutekörper*...

Mais il reste que les remplaçants du *mille-pattes* invariable, à savoir le singulier *millepatte* et son pluriel *millepattes*, ont quelque chose de rébarbatif. J'ai pour ma part le sentiment que, s'agissant essentiellement de la liste ouverte des ligatures <verbe+objet>, les régulateurs du pluriel ont trop légèrement renoncé à d'éventuelles oppositions sémantiques entre l'unité et la pluralité. Dans une langue progressive ou centrifuge comme le français, le déterminant ('différence') suit le déterminé ('genre') et forme avec celui-ci le signifiant d'une entité comptable ('espèce'). En notant *sg/pl* pour le nombre, on obtient les quatre combinaisons suivantes: (—*sg*) *sg*, (—*sg*) *pl*, (—*pl*) *sg* et (—*pl*) *pl*. Mais ces deux marques de nombre à incidence pourtant distincte étant insoudables, il fallait renoncer jusqu'à présent à exprimer le second lorsque le premier était sollicité. Cela donnait *le/les mille-pattes*, *le/les fait-tout* (et déjà — malgré tout — *le/les faitout*) et *le/les monte-plats*. C'est ce dernier type de composés qui irrita ou amusa les critiques, de sorte que l'on peut se demander s'il fallait vraiment appauvrir le système en imposant en face des pluriels *les porte-avions*, *les serre-livres* et *les tire-fesses* les singuliers *le porte-avion*, *le serre-livre* et *le tire-fesse*. Il tombait sous le sens que dans les cas cités, l'unité globale supposait le pluriel du déterminant, alors que le morphème de nombre de *les tire-bouchons* indiquait un ensemble d'instruments dont chacun ne permettait de tirer qu'un bouchon [à la fois !], comme l'illustra *a contrario* l'inventeur-dessinateur d'un \**tire-bouchons* introuvable. Pour ma part, je ne renoncerais pas volontiers à ce genre de distinctions dans les <ligatures>, quitte à m'en faire une raison dans les <soudures> (d'ailleurs rarissimes pour ce taxème, p.ex. *porteclef*). Je sais bien que qu'il y a deux décennies, on n'accordait pas trop d'attention au <sens>, mais comment n'avoir pas aperçu qu'on touchait là à une <structure> ?

La structure régressive ('centripète') de l'allemand permet de jouer séparément des deux nombres, leurs morphèmes étant disjoints: les noms composés de noms *Hausfront*, *Häuserfront*, *Hausfronten* et *Häuserfronten*, où les morphèmes sont sémantiquement indépendants et matériellement distincts, correspondent aux combinaisons *sg—sg*, *pl—sg*, *sg—pl* et *pl—pl*.

Bref, s'agissant de listes ouvertes, l'usager le plus irénique, voire le plus confiant, peut devenir réticent, voire réfractaire, dès lors que les simplifications suggérées ne touchent pas vraiment au vocabulaire, fût-ce innocemment et provisoirement, mais à la syntaxe.



Photos Collège de France (J.-P. Martin)

## 7. Horresco referens !

Pour expliquer la calamité persistance, inexcusable, de la dislocation d'un syntagme et la méconnaissance sous-jacente d'un prosodème, l'exposé 'contrastif' de cet articulet de la réforme allemande — le plus contestable en droit et depuis peu le plus contesté en fait — permet au lecteur francophone de gagner beaucoup de temps.

Il s'agit de l'attribut — au sens français du terme — de l'objet. La terminologie allemande entend par *Attribut* l'adjectif épithète et n'aurait guère de mot pour désigner l'ensemble des variantes de l'attribut de l'objet, le terme de *Objektsprädikativ* étant devenu si désuet que les grammaires allemandes ne le citent plus que rarement dans l'index des matières. L'une de ses espèces, au demeurant la plus rare, s'appelle *Gleichsetzungsakkusativ* (pendant du *Gleichsetzungsnominativ* pour l'attribut du sujet): "*Seine Kollegen nannten diesen Akademiker einen Ruhestörer*" vs. "*Für seine Kollegen ist dieser Akademiker ein Ruhestörer*". La deuxième espèce d'attribut, un infinitif ("*Sie ließen ihn nicht reden*") ou une infinitive ("*Sie ließen ihn nicht zu Worte kommen*"), est occultée par la rubrique — d'ailleurs fallacieuse — de la grammaire latine, le fameux *A.c.I.*, rangé parmi les complétives. La troisième espèce — la victime de la réforme — n'est pas vraiment identifiée, alors qu'il s'agit de la plus banale et de la plus libre. Quant à la quatrième, s'y applique le proverbe "*dem geschenkten Gaul schaut man nicht ins Maul*", soit: les semi-préfixes et autres particules d'un verbe composé — et on en compte des dizaines de milliers — n'auraient plus de comptes à rendre à l'analyste.

La grammaire française scolaire ne connaît que la première espèce de l'attribut de l'objet (lorsqu'est attribué un nom substantif) et la troisième (lorsqu'est attribué un adjectif). Les autres espèces (lorsque sont attribués un verbe ou un adverbe) ne posant pas de problème d'accord, elles ne sont pas mentionnées dans les traités. L'étude générale des fonctions se trouvait négligée. Tout au plus trouvait-on, à propos de ce fameux < sujet à l'accusatif >, une énumération des pivots, soit des verbes factitifs, cognitifs ou déclaratifs (p.ex. "la campagne la *rendait* aveugle et sourde"; ses "adversaires la *croyaient* moins attentive"; "le président du bureau de vote la *déclara* élue").

La tradition philosophique demeurait fascinée par l'attribution *directe*, quitte à discuter de ce verbe /être/ qui était malencontreusement pris pour la <copule> et ne se préoccupa que peu de ces autres "actes de langage" et surtout "de pensée" que sont les attributions *indirectes* rendues possibles par ces médiateurs que sont le FAIRE, l'IMAGINER et le DIRE.

Le français a recours à un stratagème pour distinguer l'attribut et l'adverbe, lesquels "n'ont pas la même "incidence": "*l'agrégatif trouva très faciles les solutions du problème*" vs. "*l'agrégatif trouva très facilement les solutions du problème*", "*Quiconque a la bosse des mathématiques trouve facilement la solution de bien des problèmes difficiles; les autres trouvent parfois difficilement la solution de problèmes faciles*". Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples, il suffit de compter les locutions adverbiales qui soudent *-ment* à la forme féminine de l'adjectif. Le vocabulaire français en comprend dans les dix mille ! L'allemand a recours à la même périphrase en *-weise*, mais seulement pour quelques douzaines de vocables du type *notwendigerweise* ou *vergleichsweise*. Quant au tout-venant, la langue ne pouvait ignorer la différence radicale d'incidence entre l'attribut et l'adverbe. Or les mots entrant en ligne de compte, ici l'adjectif *leicht* et l'adverbe *leicht* ne se distinguaient ni par la forme — dans ces deux fonctions, ils sont pareillement invariables — ni par la position, il fallait les opposer par le prosodème: *leicht finden* pour l'adverbe, avec une franche césure entre l'adverbe et le verbe, et *leichtfinden*, avec un rythme et une intonation spécifiques, rendues par ce graphème (sauf lorsque le verbe a déjà pris place ailleurs !).

Parfaitement insensibles à ce changement de *fonction*, les réformateurs déclarèrent "normal" [sic] que des qualificatifs soient utilisés comme adverbes et comme "anormal" qu'ils soient utilisés comme attributs d'objet [ou d'ailleurs, ce qui n'est pas moins stupéfiant, comme attributs du sujet]. A ces différentes fonctions sont fréquemment liées des différences de sens incontournables, p.ex. entre *freisprechen* (innocenter) et *frei sprechen* (improviser librement) ou entre *zusammenschreiben* (écrire en un) et *zusammen schreiben* (écrire à deux, comme Emile Erckmann et Alexandre Chatrian). C'est avec une certaine condescendance que la réforme admet alors la fusion graphique, tout en la soumettant à des conditions formelles draconiennes, par exemple le refus du degré, comme si on ne pouvait trouver que *faciles*, mais en aucun cas *très faciles* telles solutions ! Les règles de cette composition remplissent plusieurs pages. Leur formulation est cependant assez vague pour que des lexicographes soumis et consciencieux en proposent des applications divergentes. En dessoudant certains attributs de l'objet courants, les réformateurs n'ont pas craint d'appauvrir les dictionnaires bilingues en dépit du fait que la différence de conception, de prononciation et de notation des deux tournures conduit le traducteur à choisir parfois des verbes et souvent des qualificatifs différents. La cécité sémantique que Wittgenstein appelait *Bedeutungsblindheit* a conduit les réformateurs à prendre pour des mots (lexèmes) ce qui relève de constructions (taxèmes). S'il s'agit effectivement de constructions différentes, il est évident qu'il ne s'agit plus de listes *fermées* (d'anomalies), mais — ce que l'expression de 'liste *ouverte*' ne décrivait pas assez bien — de *types* de construction distincts, pour ne pas dire incomparables. Il n'est pas sûr que sur ce point, pour des

raisons d'amour-propre et de compromission des autorités, la réforme en cours soit réformée avant 2005, mais depuis 2000, les auteurs de dictionnaires n'appliquent plus à l'aveuglette cette dessoudure affligeante.

Quant à l'équivalence 'fonctionnelle' d'espèces (attribuées), qu'il s'agisse d'attributs de l'objet ou d'attributs du sujet, les bons traducteurs l'ont toujours perçue et exploitée. Peu importe en effet, dans les deux langues, que telle propriété attribuée directement ou indirectement soit exprimée sous les traits d'un nom substantif, d'un nom adjectif, d'un verbe en acte, d'un infinitif, d'un participe ou d'un adverbe. En cas de difficulté, le bon traducteur choisira en fonction de la langue-cible et non en fonction de la langue-source (sauf sans doute aux épreuves d'examen).

Certes, les attributs complexes, par exemple une infinitive, ne se prêtent pas à cette *soudure diacritique*. En revanche, cette soudure permet de mobiliser comme pivot d'une attribution indirecte des verbes qui ne figurent pas parmi les transitifs classiques, p.ex. *lachen*. L'attribution d'un adjectif (*sich totlachen*) ou d'un adverbe (*jemanden auslachen*) traduit un résultatif ('rire à en mourir', 'se moquer de quelqu'un jusqu'à l'exclure de la communauté'). N'importe quel verbe — n'importe quelle activité — par exemple *reden* ou *regeln* peut modifier un état, p.ex. *kleinreden* et *kaputtregeln*, voire *armsägen* ('appauvrir par déforestation'), même si ces constructions ne figurent qu'en puissance dans les dictionnaires.

Cette ingérence des réformateurs dans le libre exercice de la syntaxe est d'autant plus condamnable que l'une de leurs préoccupations affichées était le rapprochement de l'écrit et de la prononciation. Car rien n'est plus patent que le modèle intégré ou plutôt intégrant de l'expression orale de l'attribution.

## 8. Le désaccordement d'un participe passé

Enseigner est apparemment plus facile que faire. Car les grammairiens français qui font la leçon aux grammairiens allemands sont soudainement pris de doute, puis de remords. En attendant des retouches plus générales, nous voici avertis tout de go qu'il faudra traiter */laisser/* comme */faire/* (règle 6). Et si le non-accord du participe passé de */faire/* conjugué avec */avoir/* devant un infinitif, "même quand l'objet est placé devant le verbe", était dû à une interprétation erronée de *laissée*, *laissés* et *laissées* dans cette position originale de l'attribution "en ricochet" ? — C'est là pourtant une bonne question, même si c'est une question agaçante. En effet, la poser, c'est se contraindre à rechercher le secret de la cohérence de l'ensemble des règles concernant l'accord de l'attribut de l'objet lorsque cet attribut n'appartient pas à une classe invariable.

De quoi s'agit-il ? Des Z sont attribués, par le truchement de verbes Y dits attributifs, à des X, que ceux-ci soient des sujets, dans l'attribution directe, ou qu'ils soient des objets, dans l'attribution indirecte. Sont le pivot de l'attribution directe les verbes *être, sembler, paraître, rester, devenir, venir, tomber* (et, dans certaines langues, le verbe *zéro*, soit la simple construction attributive). Sont le pivot de l'attribution indirecte les verbes *avoir, faire, rendre, élire, dire, déclarer, voir, croire, imaginer, vouloir, désirer* etc. sans oublier des locutions comme *prendre pour, s'appeler, s'épeler, se dire* etc..

Les X désignent un substrat sous toutes sortes de formes: nom propre, pronom, groupe nominal, séquence verbale nominalisée, adjectif, verbe, adverbe substantivés. Les formes de Z ne sont pas moins diverses: adjectifs; participes présents, participes passés, infinitifs plus ou moins garnis; diverses complétives, et dans le cas extrême d'extensions équipollentes, substantifs.

Pour diverses raisons, certaines constructions attributives ont été *interprétées* comme des formes verbales composées, surcomposées, hypercomposées. Ces conventions ont voilé certains types d'attribution directe en dépit de l'accord de Z avec X: *les cigognes sont arrivées, voire les carottes sont cuites, ils arrivèrent fatigués* et bien sûr, en ricochet, *ils sont arrivés fatigués*. Certains Z, invariables, ne sont pas susceptibles de s'accorder avec X :

*écrire cela, c'est n'avoir pas froid aux yeux;*  
*le malheur est que cette hypothèse dérangeait beaucoup de gens;*  
*il retomba sur ses pieds;*  
*il resta sur place;*  
*elle resta debout.*

[Il faut avoir été bien distrait, n'est-ce pas ?, pour ne pas avoir appris à analyser que dans *les Alpes, à l'heure*, etc. il fallait reconnaître un <complément circonstanciel>, tantôt de lieu, tantôt de temps etc ! Il se trouve qu'au contraire, les exercices d'analyse abusivement dénommée <logique et grammaticale> me passionnaient déjà avant guerre, et que j'avais un instituteur aussi patient que bienveillant qui voulut bien convenir qu'il y avait un os dans la théorie qui ne rend pas compte de la différence entre *j'étais (resté) dans les Vosges, on me croyait dans les Cévennes; dans les Alpes, on me croyait (parti) dans les Pyrénées; je voulais me rendre dans le Massif Central. Qui où ?* Que les attributs apportent selon leur contenu, des informations sur le lieu, l'état, la quantité etc. n'abolit en rien leur fonction d'attribut du sujet ou de l'objet. [Sinon, il faudrait dire que dans *l'hirondelle est un migrateur*, le terme *l'hirondelle* n'est pas un <sujet>, mais un <oiseau>. Non, ce portrait n'est pas une caricature !]

Comme leur nom l'indique, les "participes" sont des sortes de mutants subtils dont l'inertie verbale maintient dans certaines conditions l'invariabilité: il a contesté cette théorie — la doctrine qu'il a contestée et cette doctrine, il l'a contestée. Quand le participe passé qui fournit l'attribut Z à l'objet X bascule-t-il ? Après Marot, Vaugelas a voulu apporter à ce problème une solution qui soit conforme au principe progressif ou centrifuge du français, en proposant de n'accorder Z qu'à un X déjà connu. Notons que cette mesure judicieuse n'était pas universelle. En français aussi, l'attribut Z peut s'accorder avant que son substrat ne soit présenté: *on trouvera lassantes (ou au moins trop longues) ces explications dissidentes*.

S'agissant de l'attribution indirecte en ricochet, l'accord intermédiaire de l'attribut de l'objet pourra donc se faire lorsque Z\_ est un simple adjectif accroché à un ci-devant Y lui-même attribut: *il les a achetées prêtes à l'emploi; le public l'avait trouvée ravissante*. S'il fallait n'écrire que ce que l'on entend (aujourd'hui), il faudrait sans doute souvent modifier la construction, car la distance entre Z et X ne serait plus compensée par l'air de famille conféré par l'accord (écrit) en genre et en nombre. Néanmoins, il faut convenir que le ricochet affaiblit l'attraction morphématique qui rappelle l'organisation syntaxique et la régie sémantique ? On lisait presque aussi souvent les *émigrants qu'ils ont laissés partir* que *les émigrants qu'ils ont laissé partir*, lorsque, il y a juste un siècle, l'Académie, craignant les foudres de ses critiques positivistes, s'est gardée de trancher.

Le débat entre la nature 'positive' et la nature 'normative' de la grammaire est loin d'être terminé aujourd'hui et promet de ne pas l'être aussi longtemps que s'affrontent des acceptions différentes des enjeux, non seulement /grammaire/, mais également /positif/ et /normatif/. Il n'empêche que l'on peut trouver regrettable un interdit particulier qui, pour imiter l'inertie accidentelle du participe /fait/ contrevient à l'inspiration générale d'une réglementation conforme à la structure centrifuge du français, à savoir d'accorder Z à X quand la mention préalable a indiqué le genre et le nombre de X. On n'en ignorera pas pour autant la parenté sémantique entre ces pivots de l'attribution indirecte que sont, parmi bien d'autres régisseurs des constructions A.c.I, les Y *faire* et *laisser*.

## 9. L'anglo-américanisation

En Allemagne plus encore qu'en France, les emprunts ruineux font fortune. Il est cependant notable que les réformateurs les plus soucieux de ne pas paraître archaïques, voire simplement conservateurs, ne craignent plus guère de ne pas figurer parmi les modernistes et postmodernistes acharnés. Ils se sont rangés, et même avec fracas, dans le camp des dénonciateurs des anglicismes

inutiles, gratuits et choquants. Leur campagne contre le *denglisch* ne laisse rien à désirer auprès de celle menée depuis deux décennies contre le *franglais*, sauf que le ministère fédéral de la culture récemment créé ne s'est doté ni d'une "Délégation générale à la langue allemande" ni d'une "Commission générale de terminologie et de néologie". Les beaux esprits ne s'y moquent cependant plus — je ne cite que les injures les plus amènes — de la "susceptibilité sotte et arrogante" de la loi Toubon.



Madame Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française,  
et M. Gérard Antoine, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques  
Photos Collège de France (J.-P. Martin)

Ce retard du réveil de la république des lettres n'empêche pas les terminologues allemands ne pas se montrer offusqués par l'invasion du vocabulaire de l'économie, de la science et de la technique par des termes anglo-américains et dont l'enseignement supérieur est en train de se faire une raison, institutionnellement. Il faut convenir que l'invasion de la 'vie quotidienne' par les 'technologies' que l'on sait ne permet plus de cantonner dans leurs domaines respectifs une langue 'populaire' et une langue 'savante'. La perméabilité, pour ne pas dire le laxisme, la mode etc. a même favorisé des emprunts qui n'ont rien de savant. Cela a certes toujours existé, mais dans ce domaine comme en médecine, le manque de mesure (re)transforme le remède en poison...

Ces considérations 'morales et politiques' nous éloigneraient trop des problèmes de la graphie des emprunts à l'anglo-américain. Il convient cependant



de se souvenir que la phonétique des langues d'accueil conduit éventuellement à des types d'intégration différents et partant favorise des *allographes* tels que dans les textes français les lecteurs allemands et dans les textes allemands les lecteurs français n'y reconnaîtront que difficilement du mal à reconnaître les éléments de plus en plus nombreux de la nouvelle *koinè* ou *lingua franca* dont l'orthographe serait "assimilée" (nationalisée ? naturalisée ?).

## 10. Le fonds commun gréco-latin

Pourquoi, en dépit d'une très courte liste fermée (qui légalise pour ainsi dire *Fotografie* à côté de *Photographie*), les réformateurs allemands ont-ils tenu, malgré tout, à garder *Philosophie*, *Anthropologie* et autres *Apokryphen* ? Certaines de leurs décisions font penser à un compromis étranger autant à la simplification qu'à la régularisation: au lieu d'écrire carrément \**Ortographie* ou de perpétuer jalousement la seule Orthographie, ils ont admis, manifestement sans sourciller (\*) *Ortographie*. Ont-ils voulu s'assurer d'une bienveillante neutralité des savants et des érudits, qui non seulement sont à l'aise dans le vocabulaire dit gréco-latin, mais en font quotidiennement fructifier le capital, sans trop se soucier d'ailleurs de ne pas mélanger racines et affixes latins et grecs, ce qui irrite des puristes. Les intérêts de ce capital ont *proliféré au point* de fournir 80 % des mots non instrumentaux d'un texte scientifique (alors que la prose littéraire courante ne comporte guère plus de 15% de *Fremdwörter*, c'est-à-dire de mots étrangers au fonds germanique). Ces proportions inverses décident-elles des types et des degrés d'assimilation graphématique ?

Alors que le français finit par tout "*assimiler*" — au sens fort, à savoir "rendre similaire(s), semblable(s) —, l'allemand comprend, sans les confondre, deux systèmes qui ont certes en commun la structure régressive (centripète), mais qui diffèrent par la prononciation (la place de l'accent tonique) et la flexion. Pourquoi le graphème neutraliserait-il cette opposition ? Les *-ph-*, *-rh-*, *-th-* et autres *-y-* caractéristiques sont des signaux d'appartenance à ce que l'on peut bien appeler l'autre système, bien que la plupart des bacheliers soient encore capables de distinguer l'univers des racines et des affixes grecs et celui des racines et des affixes latins.

À la distinction courante, mais ambiguë, allemand/étranger, je préfère nettement, pour respecter le fait évident, essentiel, de leur appartenance commune (productive) à l'allemand, user de deux néologismes: la langue "*autochtone*" et la langue « *xénochtone* ». Ignorer cette différence, évidemment persistante — comme en témoigne la productivité du système xénochtone dans cent et cent disciplines scientifiques —, c'est rendre difficile non seulement la reconnaissance des dizaines de milliers de milliers de termes gréco-latins, mais leur apprentissage. J'évoque ce dernier aspect des réformes pour rappeler qu'une

bonne intelligence de l'orthographe est utile dès l'école. Ne devrait-on pas, à défaut d'études *classiques* « complètes », réintroduire dans les programmes du français et de l'allemand comme langues *maternelles* l'apprentissage de leurs *formants* (racines, préfixes, suffixes) latins et grecs, quels que soient la forme et le degré de leur *assimilation* respective ?

\*

Prendre au sérieux les problèmes de l'orthographe, comme le recommandait Wittgenstein, c'est certes les examiner dans le détail pour évaluer d'éventuels réaménagements techniques — encore que l'échelle du temps varie beaucoup en fonction de l'accroissement de la masse de textes à lire et du nombre des gens capables de les lire, et disposés à le faire —, mais c'est aussi s'intéresser à leurs aspects moraux, esthétiques, sociaux et politiques.

L'existence d'une documentation abondante sur les réformes en cours en France et en Allemagne permettait de ne retenir qu'une dizaine d'articles pour montrer qu'il n'existe pas que l'alternative de tout approuver et de tout refuser, en bloc, et ce pour des raisons disons extrinsèques de politique soi-disant culturelle. Certes, si l'on veut se prononcer sur telle ou telle mesure par rapport aux intentions des réformateurs, la décence commandera de les trouver adéquates et donc recevables. Aussi bien ai-je tenu à ne pas cacher que les jugements très différenciés portés sur telle ou telle mesure se référaient à des finalités étrangères aux programmes des équipes réformatrices, à savoir l'*accessibilité* et la *calculabilité*. Un dernier exemple de réaction, en l'occurrence un refus catégorique des nouvelles règles de la virgule allemande, illustrera en même temps une propriété que les nouvelles orthographe partagent avec les anciennes, à savoir la *perfectibilité*.

La comparaison entre les deux réformes ne sera certes pas rentable en matière de ponctuation, car les réformateurs français ne se sont pas attaqués à la virgule, alors que les réformateurs allemands n'ont touché à ce signe que pour en augmenter l'illogisme. On me pardonnera de ne pas partager l'opinion selon laquelle l'absurdité de certains illogismes de la grammaire aurait l'avantage insigne d'enseigner aux élèves, à propos des "exceptions" que la vie est souvent illogique, mais que cela en fait le charme !

Nul n'ignore la différence entre <les règles qui sont inutiles sont...> et <les règles, qui sont inutiles, sont>. L'opposition des deux espèces de relatives n'est pas moins importante que la non-confusion de la somme et du produit logiques. Les règles qui commandaient hier à cet égard la ponctuation allemande

rendaient les virgules pareillement obligatoires dans ces deux constructions. Celles d'aujourd'hui ont confirmé cet usage proprement déroutant pour l'étranger et pour l'ordinateur, voire parfois pour le germanophone.

La virgule française joue également un rôle décisif pour distinguer les énoncés <il n'a pas répondu pour les irriter> et <il n'a pas répondu, pour les irriter>. Dans le premier cas, <il avait d'autres raisons pour ne pas répondre>, dans le second, <il avait cette raison-là pour leur répondre>. Les règles qui commandaient hier à cet égard la ponctuation rendaient la virgule pareillement obligatoire dans les deux phrases (pour les 'circonstanciellées' comme pour les 'relatives'). Celles d'aujourd'hui, et qui n'ont pas attendu 2005 pour entrer en vigueur, rendent cette virgule facultative, dans les deux cas, selon la longueur et la complexité de ces infinitives. Dorénavant, les *LehrerInnen* allemandes n'auraient donc plus simplement à ne plus tenir compte des fautes de ponctuation, mais n'auraient plus guère de fautes à corriger ?

\*

Que conclure, sinon que la lenteur et la modestie des procédures françaises sont plus efficaces que la saccade des projets successifs et la prétention autoritaire que les gens informés reprochent à la *Neuregelung* allemande ? Les préparatifs gagneraient à être publics, et les réformes modérées. Les inévitables compromis ne seraient plus de nature politique, mais traduiraient un équilibre peu à peu amélioré entre le fonctionnement psychophysique de l'homme et les exigences de l'ordinateur, lequel sert en définitive le même intérêt que l'œil et la main.